



**Doc. 15759**

03 mai 2023

## Impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail

### Proposition de résolution

déposée par M. Antón GÓMEZ-REINO et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

L'irruption de l'intelligence artificielle bouleverse nos relations avec autrui dans tous les domaines de la vie. Le potentiel d'utilisation de l'intelligence artificielle dans des secteurs tels que la science, la technologie ou l'industrie se développe de manière fulgurante, affectant en particulier le travail et les relations professionnelles, ce qui représente un défi urgent pour nos sociétés.

Nos pays doivent être prêts à atténuer l'impact négatif que l'intelligence artificielle peut avoir et qu'elle a déjà sur leur marché du travail. D'après un rapport de l'OCDE, le pourcentage d'emplois menacés par l'automatisation du travail humain varie entre 4% et 40% selon les pays.

À cet égard, il est non seulement nécessaire d'améliorer l'éducation et la formation de la génération actuelle et des générations futures pour qu'elles puissent s'adapter à ce nouveau scénario, mais il est aussi urgent de concevoir et de mettre en place des politiques publiques pour les marchés du travail qui risquent d'être les plus touchés par l'intelligence artificielle. L'objectif est de limiter les pertes d'emplois, de prévenir la précarité et le déplacement d'emplois dans les différents secteurs et, le cas échéant, de prévoir d'autres solutions de revenus et de formation continue pour les travailleurs de nos sociétés.

Il est essentiel de veiller à ce que les personnes comme les nations disposent des outils nécessaires pour s'adapter à cette nouvelle réalité. C'est l'intelligence artificielle qui doit être au service du progrès en réduisant les inégalités et en créant des opportunités, et jamais l'inverse.

Pour cette raison, l'Assemblée parlementaire devrait mener une étude comparative sur l'impact social et économique de l'application de l'intelligence artificielle sur les marchés du travail des États membres du Conseil de l'Europe et appeler à l'élaboration d'un ensemble de lignes directrices pour réglementer son utilisation.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

GÓMEZ-REINO Antón, Espagne, GUE  
AHEDO Nerea, Espagne, ADLE  
CASTEL Laura, Espagne, GUE  
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC  
FERNANDES Emmanuel, France, GUE  
FERNÁNDEZ María, Espagne, SOC  
GAVAN Paul, Irlande, GUE  
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE  
JÓNSSON Bjarni, Islande, GUE  
KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC  
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE  
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC  
LOUCAIDES George, Chypre, GUE  
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC  
MONTEMAGGI Marica, Saint-Marin, SOC  
NICOLINI Marco, Saint-Marin, GUE  
RAMÍREZ BARBA Éctor Jaime, Mexique  
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC  
SKÚLADÓTTIR Jódís, Islande, GUE  
SØNDERGAARD Søren, Danemark, GUE  
STAMBACH-TERRENOIR Anne, France, GUE  
SUMELZO Susana, Espagne, SOC  
UNNELAND Andreas Sjalg, Norvège, GUE  
VASCONCELOS Héctor, Mexique  
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts